Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SOCIOLOGIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Sociologie - C2 : analyse sociologique

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SOCI-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3, indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Construire le questionnement sociologique** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyser les données d’enquête** (4 questions) — **Page 5**
3. **Proposer une enquête complémentaire et des pistes d’action** (3 questions) — **Page 8**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C2 - Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires/2026/Licence Sociologie - C2 - Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Construire le questionnement sociologique

Le service universitaire de l'Université des Rives cherche à comprendre les conditions sociales du recours à son aide alimentaire sur le campus de Valmont. Le dossier présente le cadre méthodologique et des extraits d'entretiens construits évoquant notamment l'information, les contraintes pratiques et la stigmatisation.

Formuler une problématique sociologique

Question 1.1. Formulez une problématique sociologique précise sur le recours au dispositif et présentez deux sous-questions pour organiser son étude, en faisant apparaître au moins deux dimensions sociales susceptibles d'intervenir. Distinguez le questionnement sociologique de la question pratique du service universitaire.

La question pratique du service est de savoir comment augmenter le recours. Le questionnement sociologique cherche plutôt à comprendre les conditions sociales qui rendent le dispositif connu, accessible et légitime aux yeux des étudiants.

Problématique : comment les relations sociales, les contraintes de vie et les représentations de l'aide influencent-elles le recours ou le non-recours au panier alimentaire ?

1. Comment l'information circule-t-elle entre étudiants et quel rôle jouent les relations entre pairs ?
2. Comment les horaires, le lieu de retrait et le regard d'autrui peuvent-ils peser sur le recours ?

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Étudier comment les relations sociales, les contraintes pratiques et les représentations de l'aide façonnent le recours ou le non-recours.

Définir et mobiliser des concepts

Question 1.2. Définissez deux concepts sociologiques pertinents, dont au moins un parmi la socialisation, le capital culturel, le capital social, l'habitus ou la stigmatisation. Pour chacun, indiquez comment il pourrait éclairer un mécanisme de recours ou de non-recours, sans conclure qu'il est démontré par les seules données disponibles.

Concept	Définition et éclairage possible
Capital social	Ressources accessibles par les relations et les réseaux. Une information transmise par un pair peut faire connaître le dispositif et en faciliter l'usage, comme le suggère l'extrait A.
Stigmatisation	Processus par lequel une personne anticipe d'être dévalorisée ou étiquetée. La peur d'être vue au lieu de retrait peut alors freiner le recours, comme le suggère l'extrait B.

Ces concepts proposent des mécanismes à examiner. Les verbatims illustrent des expériences possibles, mais ne démontrent ni leur fréquence ni leur rôle dans l'ensemble des recours.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le capital social peut faciliter l'accès à l'information ; la stigmatisation peut freiner le recours. Ces mécanismes restent à vérifier.

Analyser des mécanismes de non-recours

Question 1.3. À partir du document DT 3, identifiez deux mécanismes possibles susceptibles d'expliquer le non-recours. Pour chacun, citez un élément précis du dossier et formulez une hypothèse sociologique qui pourrait être vérifiée par une enquête complémentaire.

Deux mécanismes possibles ressortent des verbatims construits du DT 3 :

- **Crainte de la stigmatisation :** dans l'extrait B, la personne redoute de croiser des étudiants de sa promotion et de devoir expliquer sa présence. Une enquête pourrait vérifier si l'anticipation du jugement d'autrui conduit certains étudiants à éviter le dispositif.
- **Sentiment de ne pas être légitime :** dans l'extrait D, la personne pense que l'aide est réservée aux situations très graves et ne veut pas « prendre la place » d'autrui. On pourrait étudier si cette représentation décourage des étudiants qui pourraient recourir à l'aide.

Ces extraits suggèrent des hypothèses, sans établir leur fréquence dans la population étudiante.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Hypothèses à vérifier : la peur du regard d'autrui et le sentiment de ne pas être légitime à demander l'aide.

2. Analyser les données d’enquête

Le tableau compare le recours déclaré au panier alimentaire parmi 120 répondants boursiers et 120 non-boursiers, sur un total de 240 personnes. Les informations sur le recrutement et les entretiens permettent aussi d’examiner les limites de l’enquête et la portée des résultats.

Calculer les proportions de recours

Question 2.1. Calculez la proportion de répondants boursiers ayant eu recours au dispositif, puis celle des répondants non-boursiers. Présentez les deux résultats en pourcentage, indiquez vos calculs et reportez-les sur le document réponse DR 1.

La proportion de recours se calcule en rapportant les répondants ayant retiré un panier à l’effectif total de leur groupe, puis en multipliant par 100. Le tableau donne 78 recours sur 120 répondants boursiers et 42 sur 120 répondants non-boursiers. Les deux groupes ont le même effectif, ce qui permet de comparer directement leurs proportions. Les calculs et résultats à reporter dans le DR 1 sont présentés ci-dessous.

Groupe	Calcul	Proportion de recours
Boursiers	78 ÷ 120 × 100	65 %
Non-boursiers	42 ÷ 120 × 100	35 %

DR 1 complété : calculs des proportions

Groupe	Calcul de la proportion	Proportion de recours	Écart entre les proportions
Boursiers	78 ÷ 120 × 100	65 %	
Non-boursiers	42 ÷ 120 × 100	35 %	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Parmi les 240 répondants, le recours déclaré atteint 65 % chez les boursiers et 35 % chez les non-boursiers.

Comparer les proportions

Question 2.2. Calculez l’écart, en points de pourcentage, entre les deux proportions obtenues en 2.1. Décrivez précisément ce que cet écart permet d’affirmer au sujet des répondants de l’enquête et complétez le document réponse DR 1.

On soustrait la proportion des non-boursiers à celle des boursiers : 65 % − 35 % = 30 points de pourcentage. Parmi les répondants interrogés, la part déclarant au moins un retrait le mois précédant l’enquête est donc supérieure de 30 points chez les boursiers. Cet écart décrit les 240 personnes de l’échantillon. Le recrutement par sollicitation sur place, sans tirage aléatoire, ne permet pas de conclure que le même écart vaut pour tous les étudiants du campus.

DR 1 complété : écart entre les proportions

Groupe	Calcul de la proportion	Proportion de recours	Écart entre les proportions
Boursiers			 30 points
Non-boursiers			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Écart observé : 30 points de pourcentage en faveur des répondants boursiers interrogés.

Interpréter une association

Question 2.3. En mobilisant un concept sociologique, proposez une interprétation possible de l'association observée entre statut de boursier et recours. Distinguez explicitement le résultat descriptif de l'interprétation et ne présentez pas l'association comme une preuve de causalité.

Résultat descriptif : dans l'échantillon, 65 % des répondants boursiers déclarent un recours, contre 35 % des non-boursiers. **Interprétation possible :** le concept de ressources économiques peut éclairer cette association : une situation financière plus contrainte pourrait accroître le besoin d'aide alimentaire. Le statut de boursier reste toutefois un indicateur indirect des ressources individuelles. L'information disponible, les horaires et la stigmatisation peuvent aussi intervenir. Ces données descriptives ne prouvent ni que le statut de boursier cause le recours, ni que les ressources constituent le mécanisme explicatif.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le recours est plus fréquent chez les répondants boursiers ; des ressources économiques plus contraintes pourraient contribuer à cette association, sans prouver de causalité.

Discuter les limites de l'enquête

Question 2.4. Présentez deux limites de l'enquête susceptibles d'affecter la portée des résultats. Pour chacune, expliquez en quoi elle limite l'interprétation ou la généralisation des constats.

Deux limites réduisent la portée des résultats :

- **Recrutement non aléatoire sur le campus :** le questionnaire a été proposé à des étudiants présents pendant cinq journées de cours. Les étudiants absents ou moins présents peuvent avoir des pratiques différentes ; l'échantillon ne permet donc pas de généraliser les proportions à tous les étudiants inscrits.
- **Entretiens avec 12 volontaires :** les personnes acceptant de participer peuvent avoir des expériences ou une volonté de témoigner particulières. Les entretiens permettent d'identifier des pistes d'explication, mais pas d'estimer leur fréquence dans la population étudiante.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le recrutement non aléatoire limite la généralisation ; les 12 entretiens volontaires éclairent des expériences sans en mesurer la fréquence.

3. Proposer une enquête complémentaire et des pistes d’action

Le service souhaite approfondir l’étude avant de modifier le dispositif, en tenant compte des limites de l’enquête exploratoire et des règles de conduite de l’enquête. Il est demandé de concevoir un protocole, de préparer des questions d’entretien et de proposer des actions à expérimenter et à évaluer.

Construire un protocole d’enquête

Question 3.1. Proposez un protocole complémentaire comprenant une méthode de recueil, les personnes à inclure et une stratégie de recrutement. Justifiez chacun de ces choix au regard de la problématique et indiquez une précaution permettant de limiter un biais de sélection. Complétez le document réponse DR 2.

Élément	Proposition	Justification
Méthode	Questionnaire anonyme et entretiens semi-directifs	Mesurer les profils et documenter les expériences
Personnes	Usagers et non-usagers, aux statuts et rythmes variés	Comparer recours, non-recours et contraintes
Recrutement	Tirage au sort stratifié parmi les étudiants inscrits, puis invitations	Inclure des étudiants peu présents sur le campus
Précaution	Relances et réponse à distance	Réduire le biais lié à la présence sur place

Le questionnaire permet de comparer des profils, tandis que les entretiens éclairent les parcours d’information, les perceptions et les contraintes. La participation doit rester volontaire, précédée d’une information sur l’étude, avec possibilité de ne pas répondre, interruption libre et anonymisation. Des relances et un mode de réponse à distance peuvent limiter la sélection des étudiants disponibles sur le campus.

Document réponse DR 2 complété

Élément du protocole	Proposition du candidat	Justification par rapport à la problématique
Méthode de recueil	Questionnaire anonyme + entretiens semi-directifs	Comparer profils et expériences
Personnes à inclure	Usagers et non-usagers Profils variés	Étudier recours, non-recours et contraintes
Stratégie de recrutement	Tirage stratifié parmi les étudiants inscrits	Inclure les étudiants peu présents sur le campus
Précaution contre un biais de sélection	Relances et réponse à distance	Réduire le biais lié à la présence sur place

✓ RÉPONSE À RETENIR

Enquête mixte auprès d’usagers et de non-usagers, recrutés parmi les étudiants inscrits, avec relances, réponse à distance et anonymisation.

Rédiger des questions d'entretien

Question 3.2. Rédigez deux questions d'entretien ouvertes permettant d'étudier les expériences du recours et du non-recours. Évitez les formulations qui suggèrent une réponse ou qui présupposent que la personne est en difficulté.

Les formulations restent ouvertes et neutres : elles n'imposent ni difficulté ni motif particulier. La première invite à raconter l'expérience, y compris l'absence de recours ; la seconde permet de faire émerger les raisons et les circonstances sans suggérer de réponse.

1. Pouvez-vous me raconter votre expérience du dispositif, que vous y ayez eu recours ou non ?
2. Qu'est-ce qui a compté dans votre décision de recourir au dispositif ou de ne pas y recourir ?

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 1. Pouvez-vous me raconter votre expérience du dispositif, que vous y ayez eu recours ou non ?
> 2. Qu'est-ce qui a compté dans votre décision de recourir au dispositif ou de ne pas y recourir ?

Proposer et évaluer des pistes d'action

Question 3.3. Proposez deux pistes d'action que le service pourrait examiner à l'issue de l'enquête. Pour chacune, indiquez le mécanisme visé et une donnée à recueillir pour en évaluer les effets. Distinguez clairement une piste à expérimenter d'une conclusion déjà établie par l'étude.

Les extraits suggèrent des mécanismes à vérifier, sans mesurer leur fréquence ni établir leurs effets. Les propositions suivantes sont donc des pistes à expérimenter après l'enquête, et non des conclusions déjà établies.

Piste à expérimenter	Mécanisme visé	Donnée d'évaluation
Diffuser une information claire sur l'accès par courriel et les associations étudiantes	Information peu diffusée ou incertitude sur la légitimité à demander l'aide	Connaissance du dispositif et recours déclarés
Tester des horaires élargis ou un lieu de retrait plus discret	Conflits avec le travail ou crainte d'être reconnu	Recours et motifs de non-recours selon horaires et lieu

Ces données peuvent être recueillies avant et pendant l'expérimentation, en tenant compte des éventuelles évolutions concomitantes. Elles permettront d'apprécier les changements observés, sans attribuer automatiquement tout changement à l'action testée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tester une information plus accessible et des modalités de retrait adaptées, puis suivre la connaissance du dispositif, les recours et les motifs de non-recours.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • LICENCE SOCIOLOGIE

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette proposition de sujet de sociologie, session 2026, porte le code 26-LIC-SOCI-EP1 et prévoit 3 heures avec un coefficient indicatif de 3. Elle étudie le recours à une aide alimentaire universitaire à partir de données construites pour le sujet. Les compétences évaluées sont la problématisation, l'analyse de données, la conception d'une enquête et la formulation d'actions évaluables.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Dans un groupe, une proportion en pourcentage se calcule en divisant l'effectif concerné par l'effectif du groupe, puis en multipliant par 100.
- La différence entre deux pourcentages s'exprime en points de pourcentage, et non en pourcentage.
- Une association observée entre deux variables ne suffit pas à démontrer une relation de causalité.
- La stigmatisation peut freiner le recours si la crainte du regard d'autrui rend la demande d'aide difficile.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque proportion, utilisez l'effectif total du groupe comme dénominateur et faites apparaître le calcul.
- Limitez les constats aux répondants étudiés : le recrutement sur place ne permet pas une généralisation à tous les étudiants.
- Distinguez clairement les résultats observés, les hypothèses sociologiques et les pistes d'action proposées.
- Justifiez la méthode et le recrutement de l'enquête complémentaire, en respectant le volontariat et l'anonymisation.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer une proportion de recours dans chaque groupe ?

Pour chaque groupe, divisez le nombre de répondants ayant eu recours par l'effectif total du groupe, puis multipliez par 100. Le dénominateur est donc l'effectif des boursiers ou celui des non-boursiers, selon le calcul.

Q : Que signifie un écart exprimé en points de pourcentage ?

Il s'agit de la différence entre deux proportions exprimées en pourcentage. Cet écart décrit une différence parmi les répondants de l'enquête, mais ne prouve pas que le statut de boursier cause le recours.

Q : Quels documents réponse faut-il rendre avec la copie ?

Le document réponse DR 1 concerne les calculs et l'écart des questions 2.1 et 2.2. Le document réponse DR 2 sert à préparer le protocole de la question 3.1. Les deux sont à rendre avec la copie.

Q : Quelles précautions méthodologiques sont attendues dans l'analyse ?

Présentez les données comme exploratoires : le recrutement sur place et les entretiens volontaires ne sont pas représentatifs. Respectez la participation volontaire et l'anonymisation, et formulez les mécanismes interprétatifs comme des hypothèses à vérifier.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C2 - Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires/2026/Licence Sociologie - C2 - Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sociologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.